

Convocation à l'assemblée générale annuelle de votre caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île



Jeudi 22 avril 2021

18h

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisseducoeurdelile.

Compte tenu de l'évolution incertaine de la situation liée à la COVID-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus, l'assemblée générale annuelle de votre caisse se tiendra exclusivement à distance. Cette formule implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets pendant la diffusion de l'assemblée, alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivants. À noter que la votation s'effectuera à même votre session sécurisée Accès D.

En tant que membre, vous pourrez pendant la diffusion de l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2020;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu.



Élections par acclamation

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 8 février 2021 à 17h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Éloïse Benoît	Michel Bélisle
Manon Landry	Marc Nadeau
Daniel Zours	

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisseducoeurdelile ou sur demande auprès de la Caisse. Le rapport annuel et la revue annuelle sont aussi disponibles.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 1^{er} mars 2021

Manon Landry, présidente